

**PROCES VERBAL DE REUNION
DE BUREAU DE LA SECTION ESPADON**

////////////////////////////////////

DATE : Jeudi 02 mars 2017

PV N°2

Membres du Bureau	Présents	Absent(s) Excusé(s)
ESPOSITO Eric	X	
BERGER Yannick	X	
JALABERT Eric	X	
FABRE Steeve	X	
MENGIN Patrick	X	
VERDEGEM Glenn		X
BAZIRE Benoît		X
DOUARCHE Cedrick		X
JOOP William	X	

Ordre du jour :

1. Calendrier des concours pour la saison 2017
2. Nuit des rostres
3. Détermination des classements et récompenses
4. Fréquence VHF pour les concours
5. Sponsors
6. Projet de mise en place d'un DCP
7. Questions diverses

////////////////////////////////////

1/ Calendrier des concours pour la saison 2017

- **Trophée n°1** : le 11 mars 2017 – date de repli le 18 mars 2017
Zone de pêche : Axe TOMBO/Axe UITOE
Bateau directeur : LARNACA
Mise à l'eau des lignes : 6 heures
Stop fishing : 15 heures
Pesée CNC : 16 heures
Classement : Points Bateau

- **Trophée n°2** : OUIINE les 25-26 (journée Off) - 27 mai 2017 - pas de date de repli possible
Zone de pêche : OUIINE

- **Trophée n°3** : les 08 et 22 juillet 2017 - pas de date de repli possible
Zone de pêche : le 08/07 Axe DUMBEA/Axe MATO
le 22/07 Axe TOMBO/Axe UITOE
Possibilité de participer à une seule journée sur les 2 jours de trophée.



- **Trophée n°4** : les 09 et 23 septembre 2017 – pas de date de repli possible
Zone de pêche : le 09/09 Axe BOULARI/Grand Coude sud
le 23/09 Axe TOMBO/Axe UITOE
Possibilité de participer à une seule journée sur les 2 jours de trophée
- **Trophée n°5** : PUEN les 11 et 12 novembre 2017 - pas de date de repli possible
Zone de pêche : le 11/11 Axe DUMBEA/Coupée MARA
le 12/11 Axe St VINCENT/Axe TOMBO
Pour la journée retour du 12/11, départ groupé à l'îlot PUEN à 8 heures

2/ Nuit des rostres saison 2017

Pour la nuit des rostres de la saison 2017, la soirée du 25 novembre 2017 a été arrêtée.

3/ Détermination des classements et récompenses

- Un seul mode de calcul pour les classements a été choisi pour la saison 2017.
Le classement est le même pour les poissons pesés ou relâchés (RELEASE)
 - o Pour les poissons pesés, ils devront avoir un poids minimum de 8 kg non vidé ou 7.3 kg vidé, pour les marlins, le poids minimum à la pesée sera de 100 kg, l'abaque servant de base à l'estimation.
 - o Pour les poissons relâchés, une photo datée devra prouver l'action du « relâché ».
- La formule de calcul est la suivante :
 - o Nombre de points = (Points espèce x Coefficient ligne) + 200 points de participation + 100 points de prise
- Tableau des points par espèces

ESPECES	Points
Marlin Bleu	1 500
Marlin Noir	1 500
Marlin Rayé	1 500
Espadon	1 000
Spearfish	1 000
Thon	100
Mahi-mahi	50
Wahoo	30
Tazard	10
Requin Mako	5
Thon à dent chien	5
Bonite	5

- Tableau des Coefficients de ligne

Ligne en Lbs	COEF
10	40
15	30
20	24
30	16
50	10
80	7
130	4



